

# **PROJET TRANSFRONTALIER YERETALI**





# PROJET D'APPUI AU RELEVEMENT ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE

Régions des Hauts-Bassins et des Cascades au Burkina Faso

Régions du Tchologo et du Boukani en République de Côte d'Ivoire

## CONTEXTE

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise humanitaire sans précédent liée à l'intensification des violences armées. Il est aujourd'hui l'un des pays sahéliens les plus ciblés par les attaques des groupes armés non étatiques (GANE). Entre décembre 2018 et novembre 2022, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) au Burkina Faso est passé de 47 029 à 1 810 105, soit près de 10% de la population totale, réparties sur l'ensemble des 13 régions du pays, selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)].

La crise était d'abord localisée dans les régions du Nord et du Sahel puis de l'Est, avant de s'étendre à la Boucle du Mouhoun, au Nord, au Centre-Nord et au Centre-Est. Depuis 2021, elle s'est accentuée dans les régions à l'ouest du Burkina Faso, notamment dans les régions administratives des Hauts-Bassins et des Cascades, et a progressé vers la zone frontalière avec la Côte d'Ivoire. Les mouvements de populations venant du Burkina Faso dans les régions du Bounkani et du Tchologo s'intensifient. Les premiers déplacements de ces populations burkinabè dans la zone de Tougbo sont survenus entre juin et septembre 2021.

En Côte d'Ivoire, l'arrivée des populations du Burkina Faso constitue un facteur supplémentaire de crise face à une situation déséquilibrée de développement territorial du nord par rapport au reste du pays. Cela se ressent sur la pression des terres et des infrastructures primaires, très peu développées dans ces zones. Les tensions intercommunautaires se multiplient également, et certains groupes ethniques sont stigmatisés. Par exemple, des villages peuls dans la zone de Téhini et Bouna ont été victimes de représailles par la population locale ou de missions punitives par les forces de sécurité suite à des actes criminels (braquages) impliquant des peuls. La situation socio-économique de la zone et la pression croissante sur les services sociaux de base alimentent cette tension grandissante, avec un risque de conflits communautaires plus généralisés.

La situation actuelle au nord de la Côte d'Ivoire rappelle celle du Burkina Faso sept années en arrière, d'où l'importance d'agir sans tarder, pour anticiper et atténuer les effets probables d'une détérioration similaire dans les mois et années à venir.

L'analyse de contexte des régions ciblées au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire fait état de vulnérabilités structurelles, aggravées par la situation sécuritaire et humanitaire. La dégradation sécuritaire au Burkina Faso, s'étendant de plus en plus et générant des déplacements forcés de population, la problématique posée n'est plus uniquement sahélienne, mais s'élargit progressivement au nord des pays côtiers, parmi lesquels, la RCI. Les frontières demeurent le plus souvent des lignes artificielles pour les communautés locales, confrontées à des enjeux communs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de faible insertion socio-économique et d'accès limités aux services sociaux. A cela, s'ajoutent des conflits autour de la gestion des ressources naturelles (dont le foncier), des tensions socio-culturelles et ethniques, des enjeux de protection vis-à-vis des enfants et des femmes qui constituent la majorité des PDI.



## DESRIPTIF

Pour répondre à la problématique dressée ci-dessus, la finalité du projet « YeReTALI[1] – projet transfrontalier Burkina Faso & République de Côte d'Ivoire d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire » – est d'améliorer les conditions de vie et la résilience des populations les plus vulnérables dans les régions des Hauts-Bassins et des Cascades au Burkina Faso et dans les régions du Tchologo et du Bounkani en Côte d'Ivoire. De façon plus spécifique, le projet vise, à travers la mise en place d'un paquet multisectoriel et intégré d'activités, à renforcer de manière durable et intégrée les moyens de subsistance des individus, ménages et communautés ciblées et leur accès à des services sociaux de base renforcés.

La stratégie d'intervention repose sur une logique de « double détente », en articulant une réponse d'urgence avec le renforcement de l'inclusion socio-économique des plus vulnérables (approche nexus Humanitaire / Développement) dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou affectées par la dégradation du contexte sécuritaire dans les régions des Cascades et des Hauts-Bassins au Burkina Faso et dans les régions du Tchologo et du Bounkani en Côte d'Ivoire.

Le projet vise les personnes les plus vulnérables, parmi lesquelles les femmes et les jeunes. Il veille à renforcer les services techniques décentralisés, en s'appuyant sur eux et en cherchant à renforcer des mécanismes déjà en place, permettant ainsi de garantir la pérennité de l'intervention. A chaque étape de sa mise en œuvre, le projet prend en considération des problématiques transverses telles que le genre, la sensibilité au conflit, la protection, la participation communautaire, la sensibilité environnementale, sociale et la redevabilité.

### **L'intervention est structurée autour de 3 axes complémentaires :**

**1 /** Permettre aux ménages vulnérables, ménages hôtes comme déplacés, de satisfaire leurs besoins prioritaires et réduire les risques de recours à des stratégies de survie négatives (volet d'actions rapides) : il s'agit d'apporter une réponse d'urgence aux ménages les plus vulnérables, hôtes ou déplacés, dans les zones d'accueil.

Au Burkina Faso, cette réponse se fera à travers des transferts monétaires inconditionnels ainsi que par la distribution d'intrants nutritionnels. Les transferts monétaires inconditionnels permettront aux ménages ciblés[2] de répondre à leurs besoins spécifiques ; les intrants nutritionnels permettront d'éviter la dégradation de la situation nutritionnelle des enfants de moins de deux ans et des femmes enceintes et allaitantes au sein des ménages ciblés. Une aide à la gestion des ressources des ménages sera également apportée.

En RCI, la distribution de kits d'articles ménagers essentiels et agricoles se fera dans un premier temps dans les localités situées le long du principal couloir migratoire accueillant les réfugiés venus du Burkina Faso et des déplacés internes. Le ciblage se fera selon une approche communautaire et permettra d'identifier les ménages bénéficiaires avec les communautés de façon consensuelle et participative, tout en restant aligné aux objectifs du projet.

Par ailleurs, dans les deux pays, des activités de réhabilitation et construction de points d'eau sont prévues dans les zones où les besoins sont les plus importants pour les ménages et les troupeaux, ainsi que des actions de soutien psychosocial et de protection.

[1] Signifie « s'auto-suffire » en Dioula.

[2] Un processus de ciblage participatif sera réalisé via une méthodologie Household Economic Analysis (HEA) simplifiée qui permettra d'identifier en début de projet environ 50% des bénéficiaires attendus parmi les ménages les plus vulnérables dans les communes d'intervention.



**2/** Accompagner le relèvement et l'autonomisation des bénéficiaires ciblés vers des moyens d'existence pérennes. Cet axe, mis en œuvre uniquement au Burkina Faso, vise à renforcer durablement la sécurité alimentaire et l'accès aux services des ménages les plus vulnérables par l'amélioration de leurs moyens d'existence à travers l'augmentation et la diversification des revenus. Les activités proposées, varieront en fonction des localités (une étude des marchés porteurs sera menée en début de projet) et du stade d'avancement du projet afin d'assurer un accompagnement dans le temps suffisant par les équipes. Elles seront proposées aux ménages déplacés et résidents identifiés au cours du ciblage en début de projet, basé sur leurs vulnérabilités. Ces activités viseront à développer des Activités Génératrices de Revenus (AGR), l'employabilité des jeunes dans des métiers identifiés comme porteurs, en particulier dans les domaines agricoles et ruraux (étude sur les créneaux porteurs, coaching, formation, kits d'installation), l'accès au crédit (notamment à travers le renforcement des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), des activités de cohésion sociale (sensibilisations, compétitions sportives et événements culturels visant la promotion des droits, du vivre ensemble, etc.). Dans le domaine agricole, la résilience des communautés sera renforcée par l'appui à la gestion durable et inclusive des ressources naturelles, la restauration de terres et la promotion de bonnes pratiques d'intensification agro-écologique.

**3/** Renforcer la capacité des communautés et collectivités locales à faire face aux crises et à répondre à leurs besoins en cas de choc. En complément de la résilience des ménages, le projet visera à renforcer la résilience des communautés ciblées et des acteurs publics locaux et leurs capacités de prévention et de réponse aux chocs. Il s'agit, en tenant compte des structures préexistantes et des politiques locales au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, de faciliter un transfert progressif de compétences vers les acteurs locaux pour améliorer leurs capacités de résistance aux chocs via le renforcement :

- du système d'alerte et de réponse multi-chocs : réalisation d'Etudes Participatives des Vulnérabilités et Capacités des communautés, appui à la mise en place de comités d'alerte précoce et à l'élaboration / mise en œuvre des plans communaux de contingence multirisques,
- du système de santé dans la préparation et la réponse aux urgences : renforcement de la prise en charge intégrée des maladies infantiles et de la malnutrition, mise en place de cliniques mobiles,
- du système d'alerte précoce pastorale et, plus largement, de la gestion des transhumants pour prévenir l'émergence de tensions entre pasteurs et agriculteurs : collecte d'informations et diffusion auprès des communautés pastorales et agricoles, aménagement d'infrastructures pastorales.

## **APPROCHE ET METHODOLOGIE**

Le projet appuie un développement équilibré des provinces de part et d'autre de la frontière, par un soutien, ciblé selon le contexte, à une gouvernance plus inclusive, à la médiation et à la cohésion sociale, aux moyens d'existence des plus vulnérables et à la résilience économique. La mise en place d'actions rapides permet la résilience des communautés les plus sensibles. La participation des femmes aux processus décisionnels, leur autonomisation socio-économique et la réduction structurelle des inégalités entre les femmes et les hommes est un des objectifs transversaux du projet. Le renforcement et l'accompagnement des institutions et structures locales ainsi que le recours à des organisations de la société civile s'inscrivent dans une stratégie du « faire-faire », dans le but de conduire à des expériences reproductibles. Le dialogue entre les acteurs (communautés, autorités déconcentrées et nationales) est favorisé pour réduire les tensions et faire face à de futurs chocs. Les actions de capitalisation favorisent l'apprentissage et l'amélioration de la qualité des interventions tout au long du cycle de projet. Les leçons apprises sont partagées continuellement entre les deux pays.



## INTERVENANTS ET MODE OPERATOIRE

Les bénéficiaires finaux sont les populations ciblées par les activités de sécurité alimentaire et moyens d'existence, de protection, d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement et de santé-nutrition dans les zones d'intervention du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Au total, ce sont 104 141 bénéficiaires directs (49 987H/54 153F) dont 64 896 bénéficiaires (31 150H/33 746F) pour le Burkina Faso et 39 245 bénéficiaires (18 838H/20 407F) pour la Côte d'Ivoire (sans double comptage entre secteurs).

Action contre la Faim a mis en place une cellule de coordination régionale, basée en Côte d'Ivoire, qui assure le lien avec des cellules nationales basées à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso et Téhini en Côte d'Ivoire. La présence de cette coordination régionale permet une approche transfrontalière. Les services de l'Etat présents dans les régions ciblées sont associés. Des instances de dialogue, comme des comités de pilotage nationaux et transfrontaliers, un comité préfectoral de revue de performance en RCI ou les comités techniques régionaux au Burkina Faso, permettent d'impliquer les acteurs publics locaux. Un système de remontée des données centralisées assure une triangulation et analyse des informations recueillies, comme outil de pilotage du projet permettant d'ajuster l'implémentation des activités suivant l'évolution du contexte et des besoins.

Le projet est mis en œuvre en lien avec plusieurs organisations locales. Le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire l'Organisation Professionnelle des Eleveurs de Ferkessedougou (OPEF) et l'Association des Eleveurs de Bovin de la Région du Bounkani (AEBRB) contribuent à la mise en place du système de veille agropastorale dans les zones d'intervention et au renforcement de la gestion du secteur agropastoral. Le bureau régional de l'Afrique de l'ouest d'Action contre la Faim (ROWCA) apporte également un appui technique.

## PLAN DE FINANCEMENT

Le coût total du projet s'élève à 16 millions d'euros et sera couvert totalement par l'initiative « Paix et Résilience Minka » de l'Agence Française de Développement. 11% du budget n'est pas affecté, permettant de répondre plus facilement aux imprévus programmatiques et opérationnels, au vu du contexte national burkinabè, profondément instable et incertain, et des incertitudes quant à l'évolution de la situation au nord de la RCI.

